

PAYS DU  
**Vignoble  
nalltais**

# Rapport d'activité annuel

---



**2022**

# SOMMAIRE

Edito  
Présentation du territoire  
Temps forts 2022

## Pôle Ressources

Finances 12  
Ressources humaines et gestion comptable 14  
Communication 16

## Edito

Le Pays du Vignoble Nantais est heureux de vous proposer ce rapport d'activité qui chaque année, permet de mettre en lumière le travail des élus et des agents.

L'année 2022 a été marquée par la révision du SCoT. Après une phase de diagnostic, le Comité de pilotage s'est engagé dans l'écriture d'un nouveau Projet d'Aménagement Stratégique. L'occasion d'engager un travail de concertation des habitants, en lien avec l'organe de démocratie participative du Pays du Vignoble Nantais : le Conseil de Développement.

Le service patrimoine a lui aussi poursuivi sa mission d'appropriation du territoire par les habitants. La fréquentation des animations proposées dans le cadre du label « Pays d'art et d'histoire » est à son meilleur niveau, l'inventaire du patrimoine s'est poursuivi, des nouveaux partenariats se sont créés.

L'année 2022 marque un nouveau tournant pour le Pays du Vignoble Nantais, ainsi la mission de Conseil en Energie a pris fin à l'échelle du territoire laissant place à de nouveaux projets. Après un travail réalisé sur l'opportunité d'une charte architecturale et paysagère, le Pays a candidaté à l'appel à projet « Plan de paysage » auprès du ministère de la transition écologique dont il a été lauréat, il a aussi candidaté au label « Exposition d'intérêt national » dans le cadre de l'exposition sur Héloïse et Abélard.

Le Président,  
Aymar RIVALLIN



## Pôle Aménagement du territoire

SCoT 18  
Charte architecturale 20





## Pôle Valorisation du patrimoine

Service patrimoine 22



## Actions thématiques et structures attachées

Service maîtrise de l'énergie 26

Groupe d'Action Locale Leader 28

Conseil de développement 30

Directeur de la publication : Aymar Rivallin, Président  
Directrice du Pays du Vignoble Nantais : Lydie Hérault-Visset  
Rédaction : l'ensemble des services

Conception graphique : service communication

Crédits photos et illustrations : Pays du Vignoble Nantais, Camille Hervouet,  
Eszter CZOBOR, PB Fourny, Inventaire général, Région Pays de la Loire,  
Charlyne Labarre, David Gallard

Photo de couverture : Visite au Musée du Vignoble Nantais © David Gallard

# Présentation du territoire

## Le vignoble nantais en chiffres



**131 539**  
habitants



**28**  
communes



**626**  
km<sup>2</sup>



**41 459**  
emplois



**30**  
monuments  
historiques



**56 106**  
logements



## 28 communes, 2 intercommunalités, 1 territoire



### Les communes :

Aigrefeuille-sur-Maine, Boussay, Château-Thébaud, Clisson, Divatte-sur-Loire, Gétigné, Gorges, Haute-Goulaine, La Boissière-du-doré, La Chapelle-Heulin, La Hays-Fouassière, La Planche, La Remaudière, La Regrippière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, Le Pallet, Maisdon-sur-Sèvre, Monnières, Mouzillon, Remouillé, Saint-Fiacre-sur-Maine, Saint-Hilaire-de-Clisson, Saint-Julien-de-Concelles, Saint-Lumine-de-Clisson, Vallet, Vertou, Vieillevigne

### Les intercommunalités :

Clisson Sèvre et Maine Agglo  
Communauté de Communes Sèvre et Loire

# Présentation de la collectivité

## Le Pays du Vignoble Nantais

Le Pays du Vignoble Nantais est un Syndicat Mixte, c'est-à-dire, une structure de coopération intercommunale qui permet à des collectivités de s'associer entre elles pour des projets communs en complémentarité des actions menées par les autres collectivités territoriales et les acteurs privés du territoire.

Le Pays du Vignoble Nantais regroupe **3 collectivités** \* :

- Commune de Vertou
- Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo
- Communauté de Communes Sèvre et Loire

Il accompagne le développement du territoire du vignoble nantais à travers **3 champs d'actions** :

- **La valorisation du patrimoine**  
sur l'ensemble du territoire
- **L'aménagement du territoire**  
sur le périmètre de Clisson Sèvre et Maine Agglo et de Sèvre et Loire uniquement
- **La promotion du tourisme**  
sur le périmètre de Clisson Sèvre et Maine Agglo et de Sèvre et Loire uniquement

Et porte également **deux structures** :

- **Un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) :**  
**L'Office de tourisme du Vignoble de Nantes**  
pour les missions de promotion du tourisme.
- **Un Conseil de Développement**  
Lieu de débat démocratique et outil de propositions citoyennes, il est composé de membres de la société civile qui participent à la réflexion sur le devenir du territoire.

\* sur l'année 2022 Basse-Goulaine faisait partie des collectivités du Pays du Vignoble Nantais

### → Chiffres clés en 2022

- 5 Comités Syndicaux
- 7 bureaux

# Les différentes instances

## Le Comité Syndical

Le Pays du Vignoble Nantais est administré par un Comité Syndical.

Le Comité Syndical est une instance de discussion sur l'ensemble des projets de la structure. Il délibère sur les propositions des commissions et du bureau : il est l'organe décisionnel du Pays du Vignoble Nantais et vote chaque année le budget. Le Comité Syndical est composé de délégués des collectivités adhérentes dont le nombre est déterminé par sa population.

### Clisson Sèvre et Maine Agglo

#### Titulaires

Jean-Yves ARTAUD  
Alain BLAISE  
Xavier BONNET  
Jean-Guy CORNU  
Benoît COUTEAU  
Fabrice CUCHOT  
Suzanne DESFORGES  
Danièle GADAIS  
François GUILLOT  
Karine GUIMBRETIERE  
Séverine JOLY-PIVETEAU  
Vincent MAGRÉ  
Didier MEYER  
Véronique NEAU-REDOIS  
Benoist PAYEN  
Aymar RIVALLIN  
Janik RIVIERE  
Nelly SORIN  
Denis THIBAUD

#### Suppléants

Daniel BONNET  
Hélène BRAULT  
Sandrine DANIEL

### Vertou

#### Titulaires

Rodolphe AMAILLAND  
Juliette LE COULM  
Marie SLIWINSKI

#### Suppléants

Elsa FALC'HUN  
Marc HELAUDAIS  
Céline LEBLÉ

### Communauté de Communes Sèvre et Loire

#### Titulaires

Thierry AGASSE  
Joël BARAUD  
Virginie BERTON  
Christelle BRAUD  
Anne CHOBLET  
Pascal EVIN  
Wilfrid GLEMIN  
Stéphane MABIT  
Jérôme MARCHAIS  
Sandrine MILLIANCOURT  
Jean-Marie POUPELIN  
Christophe RICHARD  
Emmanuel RIVERY  
Xavier RINEAU  
Martine VIAUD

#### Suppléants

Stéphanie BOUYER  
Valérie BRICARD  
+ 3 sièges en attente de désignation

Au 9 juin 2023



## • Présentation générale

### Le Bureau

Le bureau a pour mission d'arbitrer les propositions soumises par les commissions.

Il détermine les orientations stratégiques qui seront ensuite validées en Comité Syndical.

Cette instance se compose d'un Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et d'un ou plusieurs membres du Comité Syndical.

**Aymar RIVALLIN,**  
Président

**Stéphane MABIT,**  
Vice-Président,  
Président de la  
commission SCoT

**Marie SLIWINSKI,**  
Vice-Présidente,  
Présidente de la  
commission patrimoine

**Benoît COUTEAU,**  
Vice-Président,  
Président du Comité  
Leader

**Benoist PAYEN,**  
Vice-Président,  
Président de l'Office de  
tourisme

**Rodolphe AMAILLAND,**  
membre

**Christelle BRAUD,**  
membre

**Anne CHOBLET,**  
membre

**Jean-Guy CORNU,**  
membre

**François GUILLOT,**  
membre

**Jean-Marie POUPELIN,**  
membre



### Les Commissions

Les commissions et groupes de travail mettent en œuvre les décisions du Comité Syndical. Ils sont également une force de propositions (soumises ensuite au Bureau) pour l'identification des enjeux d'intervention au sein du territoire du vignoble nantais. Ils suivent et orientent les travaux de l'équipe.

Le Pays du Vignoble Nantais compte à ce jour deux commissions, chacune est présidée et animée par un Vice-Président dédié:

#### • Commission Valorisation du patrimoine

Joël BARAUD, Virginie BERTON, Hélène BRAULT, Anne CHOBLET, Suzanne DESFORGES, Pascal EVIN, Karine GUIMBRETIERE, Séverine JOLY-PIVETEAU, Juliette Le COULM, Karine MESSE-BOURASSEAU, Agnès PARAGOT, Christian PEULVEY, Marie SLIWINSKI (Présidente de la commission), Martine VIAUD

#### • Commission Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Jean-Yves ARTAUD, Christian BATARD, Alain BLAISE, Daniel BONNET, Benoît COUTEAU, Hervé CREMET, Fabrice CUCHOT, Sandrine DANIEL, Stéphane MABIT (Président de la commission), Jean-Pierre MARCHAIS, Sandrine MILLIANCOURT, Pascal PAILLARD

### Comité Leader

Le Pays du Vignoble Nantais est également doté d'un comité de programmation des fonds européens LEADER qui est chargé d'examiner et de sélectionner les opérations qui font l'objet d'une demande de subvention au titre du programme LEADER.

*Au 9 juin 2023*

# Présentation de l'équipe



**Directrice**

Lydie HÉRAULT - VISSET



**Responsable  
de la gestion  
administrative et  
financière**

Philippe CARO



**Assistant de  
direction et des  
chargés de mission**

Mathis JULIENNE



**Chargée de  
communication**

Ludivine JOURDAN



**Gestion de la  
boutique Musée et  
assistante SCoT**

Claudie  
GANACHEAU



**Chargé de mission  
SCoT**

Jonathan RETIERE



**Chargée de  
mission Plan  
de Paysage  
et Charte  
Architecturale**

Clélia GOEURY



**Chargée de  
programme LEADER**

Guylaine SAUVETRE



**Animatrice  
du Conseil de  
développement**

Marie-Lou  
AKEROYD



**Responsable du  
service patrimoine**

Clotilde DUPÉ-  
BRACHU



**Chargée de  
valorisation du  
patrimoine**

Charline PERES



**Médiatrice  
culturelle**

Fleur SUTEAU



**Chargé de  
conservation et de  
recherche**

Remi PLOTARD

## • Temps forts 2022

4 avril

Vote du Budget

Mai

Lecture de paysage  
par le service patrimoine  
au Liveau (Gorges)



9 & 10 juin

Les réunions publiques de la  
révision du SCoT



10 avril

Analyse du patrimoine sur le  
territoire du Vignoble Nantais  
dans le cadre du stage  
« Charte architecturale »



5 mai

Conférence des élus dans  
le cadre de la révision du  
SCoT

Juin

Exercice de « rétrospective et  
perspectives » sur la conduite  
du programme LEADER.

10, 11 & 18 octobre

Ateliers participatifs dans le cadre de la révision du SCoT



Novembre

Rencontre « à la découverte des atlas de la biodiversité communale » organisée par le collectif LEADER

22 Juin

Visite de Clisson « spéciale Hellfest » proposée par le service patrimoine



28 Novembre

Le Pays du Vignoble Nantais, lauréat du Plan de Paysage au Ministère de l'écologie

7 décembre

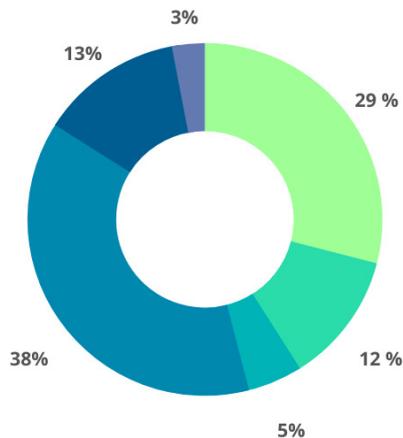
Assemblée générale du Conseil de développement

• Finances

## Budget de fonctionnement

**DÉPENSES : 2 402 378,69 €**

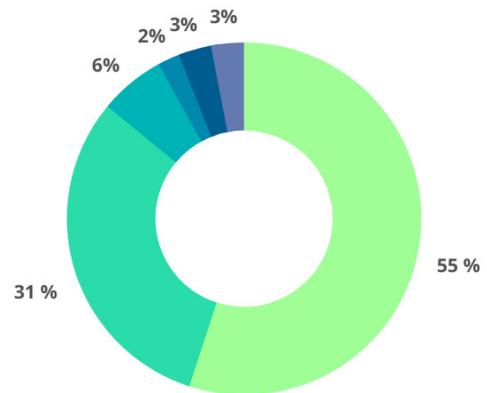
dont 1 773 973,88 € pour le budget principal et 628 404,81 € pour le budget annexe (Patrimoine)



Personnel : 29 %  
 Actions : 12 %  
 Amortissements : 5 %  
 Office de Tourisme : 38 %  
 Admin. Générale : 13 %  
 Dépenses imprévues : 3 %

**RECETTES : 2 402 378,69 €**

dont 1 773 973,88 € pour le budget principal et 628 404,81 € pour le budget annexe (Patrimoine)

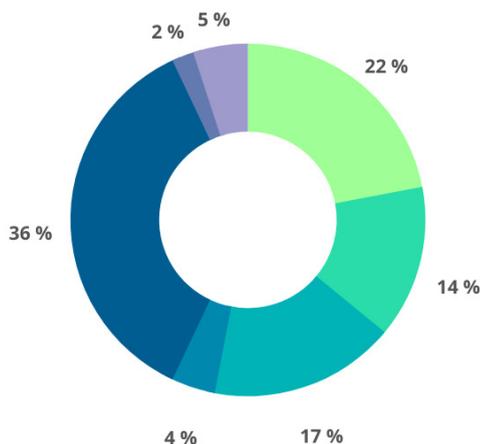


Particip. collectivités : 31 %  
 Excédents antérieurs : 6 %  
 Région et départements : 2 %  
 Fonds européens : 3 %  
 Etat : 3 %  
 Autres recettes : 55 %  
 \* autres participations des collectivités - CEP -, taxe de séjour, loyer écocyclerie, entrées et boutique musée, amortissements...

## Budget d'investissement

**DÉPENSES : 509 300,77 €**

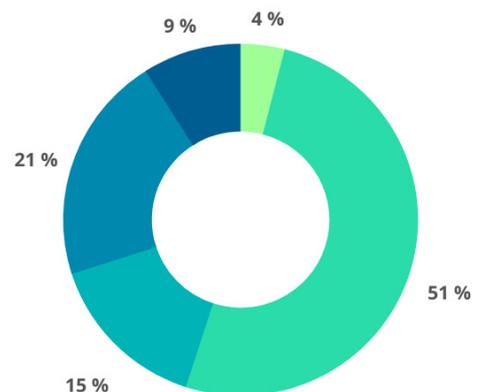
dont 367 392,68 € pour le budget principal et 141 908,09 € pour le budget annexe (Patrimoine)



Travaux et remboursement emprunts : 22 %  
 Matériel informatique, mobilier, téléphonie : 14 %  
 Actions : 17 %  
 Amortissements : 4 %  
 Révision du SCoT : 36 %  
 Dépenses imprévues : 2 %  
 Autres (intranet, matériel CEP...) : 5 %

**RECETTES : 544 332,36 €**

dont 367 392,68 € pour le budget principal et 176 939,68 € pour le budget annexe (Patrimoine)



Emprunts : 4 %  
 Excédents antérieurs : 51 %  
 Subventions Etat, Conseil Départemental... : 15 %  
 Amortissements : 21 %  
 FCTVA : 9 %

# L'essentiel des décisions budgétaires en 2022

## Budget principal :

Maison de Pays :  
réalisation de travaux d'isolation

SCoT :  
poursuite de la révision du SCoT

Communication :  
renouvellement de la charte graphique, mise en place de l'intranet

LEADER :  
suite et fin de la démarche innovation sociétale

Pôle ressources :  
mise place de la charte de territoire

Conseil en énergie partagé :  
suite et fin de la mission économe de flux

Ecocyclerie :  
réfection du parking de l'écocyclerie

## Budget annexe (Patrimoine) :

Musée :  
ravalement des façades, participation à la Nuit Européenne des Musées et aux Journées Européennes du Patrimoine

Pays d'art et d'histoire :  
poursuite de la réflexion sur le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)



## Prévisions 2023

Le débat d'orientation budgétaire 2023 a été organisé le 12 décembre 2022 :

### Budget principal :

Maison de Pays : réflexion sur la problématique de la surchauffe estivale par la végétalisation des abords

SCoT : poursuite de la révision du SCoT

Plan de Paysage : lancement d'un plan de paysages

Communication : renouvellement de la charte graphique, refonte des sites internet

LEADER : fin de la mission LEADER

Ecocyclerie : réfection du parking de l'écocyclerie ; renouvellement du bail

### Budget annexe (Patrimoine) :

Exposition Héloïse et Abélard

Pays d'art et d'histoire : réalisation du CIAP ; poursuite du travail d'inventaire sur le négoce

Edition de l'abécédaire du Vignoble (conditionnée à la recherche de financement)

Musée : ravalement des façades non réalisé en 2022 et acquisition de matériel divers (logiciel, matériel muséographique...)



## RESSOURCES HUMAINES ET GESTION COMPTABLE

Le service administratif et financier est chargé d'assurer la gestion comptable et financière (préparation du budget, comptabilité), la gestion administrative (gestion du personnel, marchés publics, appui à l'organisation des comités syndicaux, Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)) et la gestion des bâtiments (assurance et entretien) du Pays du Vignoble Nantais.

## Les actions en 2022

### Refonte du régime indemnitaire

Un nouveau régime indemnitaire a été mis en place, celui-ci vise à harmoniser les rémunérations entre contractuels et fonctionnaires et entre agents basés à la Maison de Pays et au Musée en prenant en compte des critères objectifs (expérience professionnelle, ancienneté...). Le nouveau régime indemnitaire a été validé par le Comité Syndical le 13 décembre 2021 et est entré en application le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Mise en place du télétravail

Un travail a été engagé pour déterminer les conditions d'application du télétravail au sein de la structure. Le protocole de télétravail a été validé par le Comité Syndical du 21 février 2022 et est entré en application le 1<sup>er</sup> mars 2022. Celui-ci est désormais possible en dehors des périodes exceptionnelles (type Covid 19) à raison de 2 jours par semaine et dans la limite de 45 jours par an (pour un agent à temps plein).

### Dématérialisation des échanges avec la Trésorerie

Les bordereaux de mandats et de titres étaient envoyés à la trésorerie par voie postale ou par dépôt dans la boîte à lettres. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022, ces bordereaux sont envoyés à la Trésorerie de Clisson de façon dématérialisée via le portail de la Direction Générale des Finances Publiques.

### Dématérialisation des échanges avec la Préfecture

Jusqu'au 30 juin 2022, les délibérations et les documents soumis au contrôle de légalité (certains arrêtés relatifs au personnel, les contrats de travail) étaient envoyés par voie postale à la Préfecture. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, ils sont envoyés de façon dématérialisée à la Préfecture via le logiciel de télétransmission FAST.

## Mouvements du personnel

### Arrivées

- Marjorie GROS, chargée de communication, le 18 janvier, en remplacement de Ludivine JOURDAN, en congé maternité,
- Claire DOUILLARD, saisonnière accueil et médiation, le 10 mai,
- Mathis JULIENNE, Assistant de Direction, le 11 octobre,
- Charline PERES, chargée de Valorisation du Patrimoine, le 24 octobre.

### Départs

- Marjorie GROS, chargée de communication, le 20 mai,
- Anne-Lise AUFFRET, chargée de Valorisation du Patrimoine, le 30 juin ,
- Emilie GRANGES, Assistante de Direction, le 31 août,
- Claire DOUILLARD, saisonnière accueil et médiation, le 31 octobre,
- Guillaume MARRET, économiste de flux, le 31 décembre,
- Gaëtan BOSSIS, économiste de flux, le 31 décembre,
- Samuel CHAPART, en disponibilité pour convenances personnelles depuis le 31 décembre.

### Stage

- Clélia GOEURY, du 7 février au 8 juillet, « étude préalable à l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère pour le Pays du Vignoble Nantais ».

## Perspectives 2023

### Mise en place des titres-restaurant

Elaboration d'un règlement intérieur (horaires de travail...)

Accompagner la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFip) dans la mise en place du regroupement des trésoreries du territoire

Elaboration du plan de formation

Formalisation d'un livret d'accueil



## SERVICE COMMUNICATION

Le service communication conçoit et coordonne l'ensemble des actions de communication de la structure en lien avec les différents services. Il pilote la conception et la mise en place des principaux outils de communication communs et accompagne les différents chargés de missions dans leurs actions de communication. Son objectif est de promouvoir les actions menées par le Pays du Vignoble Nantais à travers : deux sites internet ([vignoble-nantais.eu](http://vignoble-nantais.eu) et [musee-vignoble-nantais.eu](http://musee-vignoble-nantais.eu)), des publications (dépliants, brochures, affiches, etc.), une lettre d'information, un rapport d'activité, des relations presse.

## Les actions en 2022

### Retour à une activité pré-covid

L'année 2022 marque le retour à une activité pré-covid notamment pour les actions menées en lien avec le grand public. Ainsi, la communication autour des 2 programmes d'animations « Rendez-vous » proposés par le service patrimoine a été réalisée normalement. Ce sont près de 80 visites conférences ou animations qui ont été valorisées. De même pour les Journées Européennes du Patrimoine dont la promotion est assurée chaque année.

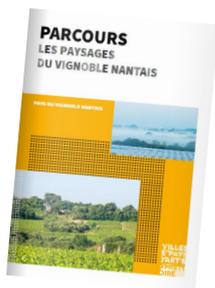
### Révision du SCoT

Le service communication a été mobilisé dans le cadre de la révision du SCoT. Une exposition, conçue en interne, a été affichée dans chaque mairie et intercommunalité du territoire pendant l'année.

### Nouvelle brochure

#### « Parcours : les paysages du vignoble nantais »

Pour accompagner l'observatoire photographique des paysages, une nouvelle brochure « Parcours » a été réalisée. Celle-ci s'attache à décrire et présenter les enjeux des paysages du vignoble nantais en une vingtaine de pages. Cette brochure a été totalement conçue en interne et imprimée à 10 000 exemplaires.



### Exposition FRAC et résidence cinémathèque de Bretagne

Ces deux propositions du service patrimoine (*en savoir plus p24*) ont fait l'objet des campagnes de communication spécifiques. Des flyers, affiches et vidéos ont pu être proposées à ces occasions.

## Perspectives 2023

Refonte des logos et déploiement de la nouvelle charte graphique sur l'ensemble des supports

Communication autour de l'exposition « Héloïse & Abélard : l'invention d'un mythe » : Mise en place d'un plan de communication dédié

Renforcement de la présence sur les réseaux sociaux : accueil d'un stagiaire



## → Chiffres clés en 2022

- + de 80 rendez-vous proposés par le service patrimoine mis en valeur
- 2 lettres d'information consultées par 352 lecteurs
- 45 604 pages vues sur les 2 sites internet, pour 12 434 visiteurs uniques
- 8 nouvelles vidéos publiées sur la chaîne Youtube « Vignoble Nantais »
- 6 points presse
- + de 27 000 documents diffusés



## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Le Pays du Vignoble Nantais a pour mission d'assurer la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale. Le SCoT est un document d'urbanisme qui définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement durable d'un territoire à une échelle de 20 ans.

Au cœur de la réflexion, une douzaine d'élus qui composent la commission SCoT se réunissent plusieurs fois dans l'année. La commission a pour mission première de travailler à la mise en œuvre du SCoT et de proposer les grandes orientations de son évolution.

## Les actions en 2022

### Le suivi du SCoT

Au total, 8 commissions SCoT se sont réunies, pour étudier et donner un avis sur l'évolution des documents d'urbanisme des collectivités couvertes par le SCoT.

Au-delà de la commission, le message du SCoT a été porté par différents moyens et notamment :

- Le conseil permanent aux collectivités dans le cadre de l'élaboration ou l'adaptation de leurs documents d'urbanisme avant leur finalisation
- Les interventions auprès des différents publics : faculté de géographie, scolaires, conseil de développement

Le SCoT du Pays du Vignoble Nantais a continué à participer aux travaux d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équité des Territoires (SRADDET) des Pays-de-La Loire (InterSCoT 44, Conférence régionale des SCoT).

### La révision du SCoT

Les travaux ont démarré il y a bientôt 2 ans. Après la phase de diagnostic territorial, le comité de pilotage de la révision du SCoT s'est engagé en 2022 dans l'écriture du nouveau Projet d'Aménagement Stratégique.

Cette révision se fait dans le cadre d'une concertation élargie :

- auprès des acteurs socio-économiques du territoire : réseaux d'entreprises, associations locales, acteurs de l'habitat, des mobilités
- grâce à la mobilisation des habitants lors d'une série d'ateliers en novembre 2022 autour des grands enjeux de la révision.

## Perspectives 2023

Poursuite de la révision du SCoT avec l'écriture du Document d'Orientations et d'Objectifs

Afin de répondre aux nouveaux objectifs issus de la loi Climat et Résilience, le SCoT engage un travail collaboratif avec l'Etat, l'AURAN et le Conseil départemental pour développer un observatoire de la consommation d'espace



Conférence des élus, le 5 mai 2022

### → Chiffres clés de la révision du SCoT en 2022

- 10 comités de pilotage
- 4 ateliers élus élargis
- 4 réunions de secteurs avec les agriculteurs
- 3 auditions d'acteurs du monde économique, du commerce, de l'habitat, de l'environnement
- 3 soirées ateliers qui ont réuni une centaine d'habitants



## CHARTRE ARCHITECTURALE

Le Pays du Vignoble Nantais a engagé une mission de stage de 5 mois autour de l'élaboration d'une charte architecturale (et paysagère) du vignoble nantais.

Cette démarche s'inscrit dans deux actions parallèles et complémentaires menées par le Pays : la révision du SCoT et la mise en place du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) : établissement culturel de proximité ayant pour objectifs la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine du territoire du Pays d'art et d'histoire.

## Les actions en 2022

Mission de stage de 5 mois autour de l'élaboration d'une charte architecturale (et paysagère)

Cette étude avait pour objectif de traduire les enjeux relatifs à l'élaboration d'une charte tant sur le fond (périmètre du sujet ? opportunité ?) que sur la forme (quelle place dans l'écosystème local ? quel objet ? quelle animation ?)

Celle-ci s'est déroulée en 3 phases :

- 1 dresser un état des lieux :  
description des caractéristiques du patrimoine du vignoble nantais et étude du portrait socio-économique du territoire
- 2 identifier la problématique :  
analyse des pressions patrimoniales et paysagères du territoire (reportage photo), étude des documents cadres et des guides de protection existants, intégration des nouveaux enjeux de l'artificialisation (ZAN)
- 3 fixer les objectifs de la charte architecturale :  
questionnement sur l'opportunité de la charte, identification des capacités d'animation et de mobilisation des acteurs locaux, analyse des moyens nécessaires (notamment financiers) au regard de différents scénarii d'élaboration de la charte architecturale.

### Finalité de l'étude :

L'étude a fait l'objet d'une présentation aux commissions du patrimoine et de la révision du SCoT, à l'issue desquelles les élus ont répondu favorablement à la mise en place d'une charte architecturale du vignoble nantais et le Pays a candidaté à l'appel à projet «Plan de paysage » auprès du ministère de la transition écologique dont il a été lauréat.

## Perspectives 2023

Recrutement d'un agent pour mener l'élaboration d'une charte architecturale et un plan de paysage

## Qu'est-ce qu'une charte architecturale ?



Un outil de protection des patrimoines

Des recommandations pour la préservation et la valorisation d'un patrimoine et de l'architecture

Prise en compte des problématiques actuelles (Zéro artificialisation nette (ZAN), environnement, énergies renouvelable)



Animation continue

Actualisation et renouvellement des thématiques  
Sensibilisation



Destiné à l'ensemble des acteurs (élus, constructeurs, architectes artisans, habitants, acteurs de l'aménagement)

PAYS DU  
**Vignoble  
nantais**

Démarche portée par  
le Pays du Vignoble Nantais  
(Commission patrimoine et  
commission SCoT)



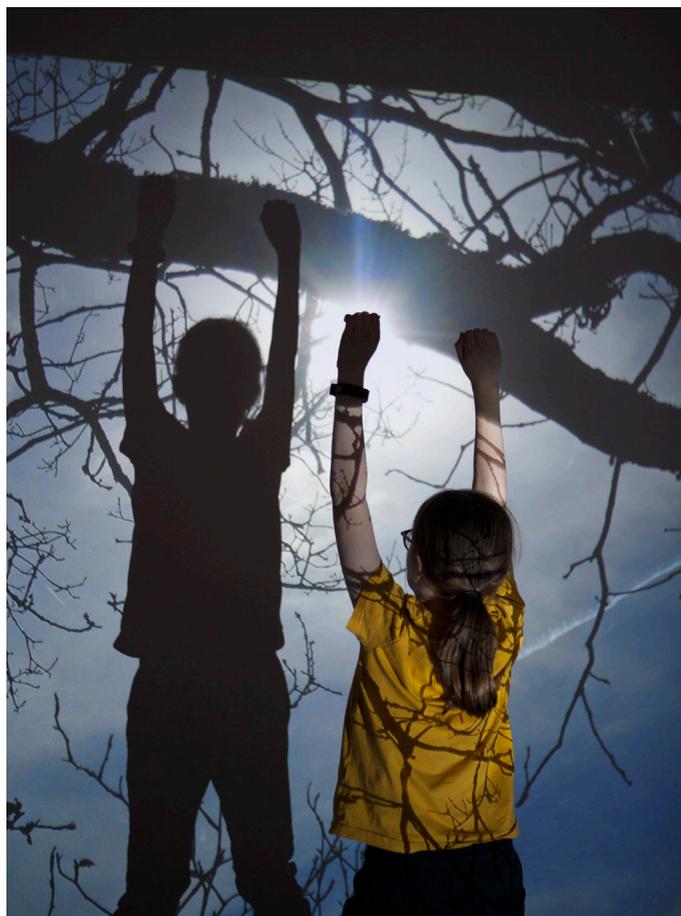
## SERVICE PATRIMOINE

(MUSÉE DU VIGNOBLE NANTAIS & LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE)

À travers l'animation du label « Pays d'art et d'histoire » (PAH) et la gestion du Musée du Vignoble Nantais, le service Patrimoine a pour mission principale l'appropriation du territoire par ses habitants. Ses actions consistent à approfondir les connaissances sur ce qui contribue à l'identité du vignoble nantais et à les transmettre sous diverses formes pour toucher le public le plus large.

Elles mobilisent 4 agents à temps plein et 1 agent à temps partiel. Le musée accueille également un saisonnier pour l'accueil et la médiation.

## Les actions en 2022



### Jeune public

La fréquentation des activités pour les groupes de jeune public au musée est presque revenue à son niveau d'avant la crise sanitaire. La fréquentation des activités PAH est à son meilleur niveau depuis la labellisation. Deux thématiques sont très porteuses : les visites scolaires sur Clisson (auparavant réalisées par l'Office de tourisme) et la nouvelle visite sur les paysages, créée en réponse aux demandes des enseignants. La guide-conférencière recrutée en contrat saisonnier a contribué à l'accueil de ces groupes.

Dans le cadre de l'observatoire photographique des paysages, deux Projets d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) ont été réalisés sur l'année scolaire 2021-2022. Au collège Abélard (Vallet), une classe de 28 élèves de 5<sup>e</sup> a travaillé avec le musicien Benjamin Le Baron pour la création de cartes postales sonores. Au collège Rosa Parks (Clisson), une classe de 24 élèves de 6<sup>e</sup> a travaillé avec la photographe Camille Hervouet. La restitution de ces travaux a eu lieu à l'occasion de la Nuit des Musées, au Musée du Vignoble Nantais.

### Inventaire du patrimoine

L'opération d'inventaire du patrimoine lié au négoce des vins aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles s'est poursuivie, en collaboration avec la Région Pays de la Loire. L'année a permis de finaliser le repérage des anciennes architectures de négoce, de mener une vingtaine de nouveaux entretiens avec des témoins-clés (anciens négociants, viticulteurs, courtiers...) et de collecter une quinzaine de nouveaux lots d'objets ou d'archives. La campagne photographique s'est également poursuivie grâce à la mise à disposition d'un photographe par le service Inventaire de la Région Pays de la Loire.

Pour valoriser les premiers résultats, chaque mois, un ou plusieurs objets ont été spécifiquement mis en avant dans le musée. Ils étaient accompagnés d'un panneau explicatif.



*Négocier Hervé, Le Loroux-Bottreau*

## Explorateurs Vallet

La brochure « Explorateurs » est un document de la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire, à destination du jeune public.

Prévu en 2021, le premier opus de cette nouvelle collection a été réorienté vers une co-construction avec le Conseil Municipal des Enfants de Vallet. Les jeunes ont pu découvrir leur patrimoine avec la médiatrice du service et l'association Vallet Mémoires. Ils ont défini les contenus et les types de jeux à proposer. Ils ont également rencontré la graphiste en charge de la création graphique de la brochure.

Le document a été édité à 4 000 exemplaires.



## Résidence documentaire

La résidence documentaire « Mémoires du Pays du Vignoble Nantais » a été organisée avec les Archives départementales de Loire-Atlantique et la Cinémathèque de Bretagne, du 12 au 16 octobre 2022, dans le but de faire connaître les trois institutions et de collecter documents, films ou objets. Elle a proposé d'une part des temps d'échange et de collecte, d'autre part une exposition et des projections de documents anciens.

Si peu de documents ont été collectés, ce temps fort a mis en place des habitudes de travail entre les trois structures.

## Expo « Conversations » en lien avec le FRAC

Du 5 septembre au 10 novembre, le musée a accueilli l'exposition « Conversations », réalisée en partenariat et avec des prêts du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) des Pays de la Loire. Elle proposait un dialogue autour des thématiques phares de la collection (le terroir) ou du Pays d'art et d'histoire (les matériaux, le paysage) mais aussi un dialogue formel avec les objets du musée. Des ateliers spécifiques ont été proposés aux groupes de jeune public.





## → Chiffres clés en 2022

- + 55% de fréquentation individuelle au musée par rapport à 2021
- + 100% pour les groupes
- 3 prêts pour des expositions et 1 exposition « hors les murs »
- 1248 participants aux visites et conférences du programme « Rendez-vous »
- 1 115 visiteurs et 223 scolaires ont pu découvrir l'exposition « Conversations ».

## Perspectives 2023

Mise en œuvre de l'exposition « Héloïse et Abélard : l'invention d'un mythe », publication du catalogue, programmation associée

Impression des nouveaux cartels et panneaux pour le musée

Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'installation du Centre d'Interpretation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) au musée

Poursuite des Projets d'Education Artistiques et Culturel (PEAC) autour des paysages





## SERVICE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Le service consiste à mutualiser une compétence et expertise « énergie » entre plusieurs collectivités. Depuis 2015, des techniciens accompagnent les élus et les services dans la définition d'une stratégie globale d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine public.

Octobre 2021 marquant la fin d'une seconde période triennale, une nouvelle convention a été signée avec les collectivités de Clisson Sèvre Maine Agglo pour poursuivre cet accompagnement dans le cadre du programme ACTEE. En 2022, le service a accompagné les 16 communes de Clisson Sèvre Maine Agglo, la CSMA et le Pays du Vignoble Nantais soit 18 collectivités.

# Les actions en 2022

## Accompagnement des collectivités se poursuit

Un travail important a été réalisé pour permettre aux collectivités concernées de répondre à leurs obligations définies dans le cadre du décret tertiaire. Tous les bâtiments concernés par le décret ont été enregistrés sur la plateforme. Une sensibilisation importante et personnalisée pour chaque collectivité a été réalisée. L'élaboration des plans d'actions est engagée.

L'accompagnement à la rédaction de plan pluriannuel d'investissement a permis de bien identifier les objectifs et les priorités. Le travail réalisé a permis aux élus et agents d'avoir une réflexion exhaustive et de long terme sur la gestion du patrimoine. Cet exercice n'a pas pu être déployé à grande échelle, pour l'ensemble des collectivités.

La prise en main de certains systèmes de gestion de chauffage, ventilation, ECS des bâtiments a été menée auprès de quelques collectivités du territoire, soit sous forme d'un accompagnement des services communaux à l'amélioration des réglages des équipements présents, soit par une réelle prise en main, accompagné de l'exploitant de la commune, des équipements de régulation. Cette action a été appréciée par les collectivités.

Au-delà de l'accompagnement technique des collectivités, le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) apporte également un soutien financier sur les études techniques, la mise en place d'outils de suivi et de mesure et sur de la maîtrise d'œuvre.

Au cours de l'année 2022, ont reçus un soutien financier dans le cadre de ce programme :

- Etude de faisabilité de la rénovation énergétique de la mairie et du groupe scolaire de Saint Fiacre sur Maine, de la salle communale et du complexe sportif de Maisdon sur Sèvre, la salle polyvalente de Vieilleville
- Les outils de suivi et de mesure pour la Maison de Pays, le bâtiment du périscolaire de Saint Fiacre sur Maine, la mairie et une école de la Haye Fouassière, les vestiaires à Maisdon sur Sèvre, la piscine de Clisson Sèvre Maine Agglo, le restaurant scolaire d'Aigrefeuille sur Maine, le groupe scolaire et la salle de sports de Remouillé, la commune d'Haute Goulaine.
- La maîtrise d'œuvre des travaux de la maison de pays, de la rénovation de la mairie de Saint Fiacre sur Maine, la salle de sports de Vieilleville, la mairie de Château Thébaud, le restaurant scolaire de la Planche.

## Fin de la mission

Deux appels de fonds ont été réalisés pour un montant total de 108 627 euros.

La charte de territoire validée par le Comité Syndical en décembre 2021 prévoit la clôture du service au 31 décembre 2022. À partir de 2023, l'accompagnement des collectivités se fera à l'échelle de chacune des intercommunalités : Clisson Sèvre Maine Agglo avec un service en interne et la Communauté de communes Sèvre et Loire avec Terres d'énergie 44.

Un avenant à la convention ACTEE a été signé entre le Pays du Vignoble Nantais, Clisson Sèvre Maine Agglo et la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies pour une prolongation de 6 mois afin de permettre aux communes dont les travaux ont pris un peu de retard de pouvoir bénéficier d'un soutien financier.





## GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER

Le Pays du Vignoble Nantais anime le programme LEADER, politique européenne de développement rural innovant associant les acteurs locaux. Pour 2014- 23, le vignoble nantais bénéficie de 2,6M€ de fonds européens. LEADER soutient des projets publics et privés novateurs visant à préserver l'environnement et les ressources énergétiques, valoriser le patrimoine culturel et paysager, innover dans les entreprises, développer les services aux publics.

Le Pays du Vignoble Nantais apporte une ingénierie et une aide au montage de dossiers. La conduite du programme est confiée à un groupe local composé de représentants publics et privés du territoire : le comité LEADER.

## Les actions en 2022

### 8 nouveaux projets soutenus

Lors de ses 4 réunions plénières, le comité LEADER a étudié et retenu 8 nouveaux projets, pour 391 500 € d'aide : 5 projets publics et 3 projets privés. Les projets soutenus portent sur la construction à faible empreinte environnementale, le développement de l'économie circulaire, le réemploi et l'insertion sociale, participent à la valorisation touristique et patrimoniale du territoire, ou encore au développement des nouvelles formes de travail et d'animation des dynamiques citoyennes locales.

### 5 visites de projets

Ouvertes au comité LEADER et aux acteurs locaux intéressés, 5 visites sur site ont été organisées pour comprendre les initiatives soutenues, échanger avec les porteurs de projets, s'inspirer des bonnes pratiques :

- visites avec une délégation de la Région et de la Commission européenne, de 2 projets œnotouristiques, aux domaines Lieubeau (Château Thébaud) et Brégeon (Gorges)
- visite du chantier de construction de la nouvelle école publique à très faible impact énergie et carbone à Monnières
- visite et rencontres « à la découverte des atlas de la biodiversité du territoire » de Clisson, La Haye-Fouassière, Boussay et La Chapelle Heulin
- visite des aménagements de restauration écologique du ruisseau du Breil, réalisés par le SYLOA en partenariat avec la commune du Loroux Bottereau

### → Chiffres clés en 2022

- 63 projets soutenus depuis 2015: 38 publics et 25 privés
- + de 2M€ de subvention
- 36 projets avaient perçu leur subvention fin 2022
- 120 participants aux 5 visites de projets

## Perspectives 2023

Poursuite et finalisation de l'attribution des aides, paiements aux bénéficiaires

Préparation de la clôture du programme et la bonne transition avec le futur programme LEADER à l'échelle du territoire de Sèvre et Loire

Organiser des visites des projets soutenus



Visite par une délégation de la Région et de la Commission européenne, du projet œnotouristique au Domaine Lieubeau (mai 2022)



## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

**Le Conseil de développement est l'organe de démocratie participative du Pays du Vignoble Nantais.**

**Lieu de réflexion citoyenne, il agit tel un laboratoire d'idées. Sa cinquantaine de membres, citoyens volontaires et représentants de structures du territoire, travaillent sur différents sujets sur lesquels ils apportent une expertise citoyenne afin de soutenir les élus dans leurs prises de décisions. Les thématiques abordées sont décidées par les membres du Codev (auto-saisine), ou par les élus du Pays du Vignoble nantais (saisines). Ces travaux sont consultatifs.**

## Les actions en 2022

### Lancement du groupe de travail « Quelle politique de santé pour le territoire ? »

La crise du Covid a profondément marqué nos sociétés et obligé nos collectivités territoriales à s'emparer en urgence d'un sujet qui n'est pas de leur compétence : la santé. Or, la santé et le domaine médico-social sont une force et un atout de nos territoires, ainsi le Conseil de développement a souhaité s'interroger sur les moyens de la mise en place d'une politique publique de santé cohérente et coordonnée. Après validation de cette auto-saisine par les élus, une quinzaine de bénévoles se sont attelés à la rédaction d'un diagnostic de territoire, première phase de ce travail, en s'appuyant sur l'Observatoire régional de santé et les professionnels du territoire.



Assemblée Générale le 7 décembre 2022

### Première phase de la concertation citoyenne autour du SCoT

Demandée par les habitants du territoire, une concertation citoyenne autour de la révision du Schéma de cohérence territoriale a été organisée avec le soutien du Conseil de développement. Deux phases sont prévues, dont la première s'est tenue en octobre et a rassemblé une centaine d'habitants lors de trois soirées thématiques : capacités d'accueil ; transition énergétique et environnementale ; modèles économiques.

### Audit des politiques publiques de Monnières

La commune de Monnières a souhaité que le Conseil de développement réalise un audit de ses politiques publiques. Ces dernières seront étudiées au travers de 5 critères : aspects économiques, gouvernance, territoire, social et environnement.



Atelier de concertation citoyenne autour du SCoT

## Perspectives 2023

Finalisation et présentation du diagnostic sur l'offre de santé en Pays du Vignoble nantais

Deuxième session d'ateliers de concertation des habitants sur la révision du SCoT

Lancement d'une nouvelle auto-saisine sur l'eau

Lancement d'une nouvelle auto-saisine sur les dérèglements climatiques

### → Chiffres clés en 2022

- 23 bénévoles supplémentaires
- Une 100<sup>ne</sup> d'habitants écoutés lors de la première phase de concertation citoyenne autour de la révision du SCoT
- 3 moments conviviaux et/ou plénières organisés pour les membres

